

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 35

Artikel: La femme et la guerre
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vers Romont. On lui a vendu une génisse, l'année passée, et il nous a invités à aller faire la bénichon chez eux; un gaillard qui avait ma foi puissamment bonne façon. Je vous assure, ça se voyait pas qu'il était Fribourgeois. Je m'en vais lui écrire, et lui dire que s'il ne fait pas trop de mal à mon Jean-Pierre, je lui envoie un beau boutefâ au Nouvel-An.

Jeanette. — Dites-voir, piquette. D'où ça sort-il au juste, ces jésuites qui font déclarer la guerre, de quel pays sont-ils?

Le piquette. — Ma foi, j'en sais trop rien où il est, le pays des Jésuites. Les Français viennent de la France, ça, on le sait; les Italiens de l'Italie, les Allemands, d'un peu partout... les Jésuites, diable le mot si je le sais. C'est pour sûr un pays qui est pas dans la géographie.

(Les deux hommes sont rentrés. Chacun d'eux s'approche de sa femme.)

Jean-Louis Bossouet. — Ecoutez-voir, Jeanette. Il te faut pas te faire tant de mauvais sang. Moi, j'ai idée que ça veut être une guerre pour rire. Pour ces gaillards, ils n'ont jamais vu des soldats du canton de Vaud. Quand ils verront comme ils sont faits, ils vont se mettre à gruler dans leurs tulettes et à demander grâce. Si ils font les mauvais, on leur z'en assommera un ou deux pour leur apprendre à vivre... En tout cas, pendant que je serai là, tâche-voir de bien me soigner mes bêtises. Tu as le diable pour leur donner à manger pas assez chaud, cela leur vaut rien. Et pis (il continue à voix basse).

Jean-Pierre Matefaim. — Ecoutez-voir, Suzette. Ma foi, quand on part pour la guerre, on peut pas savoir, des fois... Enfin quoi, si je revenais pas... Il te faudrait te remarier; avec notre train, une femme ne peut pas rester seule.

Suzette (pleurant). — J'y pensais justement.

Jean-Pierre. — Mais au moins, va pas t'encoubler au fils au syndic. Il a beau avoir de la monnaie, ça me ficherait malheur de savoir que c'est lui qui me remplace.

Suzette (sèchement). — T'inquiète pas, j'ai déjà promis à un autre.

Le piquette. — Dites-voir. Si on veut aller, ce serait d'abord le moment. Pour peu qu'on boive un verre ou deux en passant, ici et là, on veut pas être trop matin. Allons, buvons un verre à la santé du général Dufour.

Les trois hommes ensemble. — Vive le général Dufour.

Le piquette. — A présent... à la santé de la Confédération. (On remplit les trois verres.)

Les trois. — Vive la Confédération.

Le piquette. — A présent... A la santé du canton de Vaud.

Les trois. — Vive le canton de Vaud.

Le piquette. — A présent... à présent..., ma foi..., vivent nous! Là! les bouteilles sont vides. Embrassez vos femmes, à la pincette, ou comme vous en avez l'habitude,... prenez vos sacs... et en route!

Suzette (pleurant). — Eh! mon té! Si au moins mes pommes de terre étaient arrachées.

Jeanette. — Tu nous rapporteras un coucon, au moins.

Suzette. — Fais bien attention de ne pas avoir les pieds mouillés. Tu sais que tu t'enrhumes facilement... Et pi, soigne tes engelures.

Jeanette. — Si des fois tu trouvais à acheter de rencontre une seille à choucroute, tu sais qu'il nous en faut une...

Suzette. — Et puis, tâche de pas tant remoller les Dzozettes. Oh! je te connais, pandoure!... Mais je le saurai bien, va!

(Embrassades, adieux.)

(Les hommes vont sortir.)

Suzette. — Jean-Pierre, Jean-Pierre, écoute... tu me promets?

Jean-Pierre. — Quoi, que veux-tu encore?

Suzette. — Promets-moi... S'ils se battent, laisse-les faire... t'en même pas.

PIERRE D'ANTAN.

La langue courante. — On dit, on écrit même journallement des phrases du genre de celles-ci:

— C'est une erreur « involontaire ».

— Un souvenir « rétrospectif ».

— Vous mentez « sciemment ».

Or, une erreur qui serait volontaire ne serait plus une erreur, mais un mensonge.

Quand on ne ment pas sciemment, on ne ment pas du tout: on se trompe.

Enfin, quel linguiste éminent pourrait dire ce que serait un souvenir qui ne serait pas rétrospectif?

PETIT SOLDAT

Petit soldat, la nation t'appelle,
Boucle ton sac et polis ta gamelle,
Prends ton fusil et pars le cœur joyeux!
N'entends-tu pas l'écho d'une fanfare
Dont l'hirondelle, inquiète, s'effare,
Mais qui fait tressaillir le cœur des vieux?

Petit soldat, arme-toi de courage:
La route est longue et lointain le village
Où tu pourras reposer ton corps las.
Pour abréger la longueur de l'étape,
Entonne un chœur patriotique, et frappe
De ton talon le sol à chaque pas.

Petit soldat, si fier de porter l'arme,
Mais qui parfois trouve si peu de charme
Au dur métier que t'impose la loi,
Songe au pays qui grandit sous ta garde,
Au cher foyer, au ciel qui te regarde,
Et bravement, sans compter, donne-toi!

Petit soldat, bois donc une rasade,
Puis tends ta gourde à ton vieux camarade
Qui n'a pas pu remplir la sienne à temps;
La gorge fraîche et la voix plus guerrière,
Tu marcheras d'une allure plus flèvre
Sous le soleil aux rayons éclatants.

Petit soldat, la soupe est déjà prête,
Restaure-toi. Puis, c'est l'instant de fête,
Où, tous groupés près des feux du bivouac,
On jase, on rit, heureux de la détente,
Jusqu'au moment où, couchés sous la tente,
On dormira la tête sur le sac.

Petit soldat, demeure sobre et digne,
Prompt au devoir, fidèle à la consigne!
Incarne bien l'homme des temps nouveaux
Qui, pacifiste à l'âme militaire,
Pour être libre et cultiver sa terre,
S'exerce à vaincre, à mourir en héros!

Petit soldat de la petite armée,
De tes aieux maintiens la renommée;
Porte bien haut et ferme ton drapeau;
Et si jamais l'étranger nous menace,
Renouvelant les exploits de ta race,
Tu seras fort par delà le tombeau!

AUG. GAILLARD.

Chexbres, le 18 août 1914.

IENA DAU SONDERBON

Vo rappelâ-vo d'au Sonderbon? L'è cein que l'étai oquie que l'arai pu itre épouârâu s' on n'avai pas z'u on crâno générat, que l'étai dan lo générat Dâutor de Dzenêya. L'è su que l'affère cheintâi mau et lâi ayâi bin dâi brave fenne que pliorâvant quand lau z'hommo l'étant parti.

L'avant dan ramassâ ti lè z'hommo que pouâvant portâ on sat et ein avâi de leu que n'avant pas mé de bon meimbro que ne faillai. Mimaimeint d'au velâdzo de Pantetmou l'avant prâ Tsambérion à gros Iza, l'è tot vo dere. Et diabe lo pa se l'avant pas met dein lè chasseu à tsevau, li que n'avai jamé rein z'u qu'onna tchivra à l'otô, et oncora! on croïfo bocon de béga.

Adan l'è arrevâ que dza vê Fribô, quand lè

que lè dragon à tsevau l'ant corrâ po sè battre por cein qu'on oûiai dâi débordounâafe de fuzi, mon Tsambérion de Pantetmou s'è laissé corre de tsevau de pouâre, iô lè z'autro pique lâi ant troupâ on bocon su lè pî que, ma fâi! cein lâi a fê mau et l'a lâtsi!

Quand s'è rappelâ de oquie, s'è trovâ cutsi su on lan avoué dâi z'hommo dè coûte li que l'avant met dâi bûnet de police, dât fordâ bllian, et que tegrant dâi couti, dâi-gros, dâi-petit, et principalement dâi rësse. L'étai lè z'infirmié et lè tsaplia-bré. Ein avâi ion que desâi :

— Lô coffre l'è bon, mâ l'è lè tsambe que l'ant lo mé vu de payf. Ein a jena que l'a tant étâ piotonâe que lè myè sè sant reterf et que l'è po courtâ que l'autra. Hormi çosse, n'a pas grand mau.

Et tf cliau z'infirmié et cliau mâidzo teriyant, tant que pouâvant châ, la tsamba gautse ào poûro Tsambérion po coûdhî la lâi rallondzî, tandu que dâi z'autro lo tegrant pè dêso lè bré po lo trevougnî ein amont.

Ma fâi, mon Tsambérion fasai dâi bramâje à fere feindre lè clliotsé dau moti. Lè tsaplia-bré l'avant bi lâi dere :

— Ne bouâla pas tant. Faut tot parâ vo râgrandi on bocon cliau tsamba, que s'è reteryâ, se vo voliâi pas restâ clliotsen lo restô de vôtore dzo.

— Ah! l'è rein que cein, so repond Tsambérion, eh bin! vo remâcho bin, mâ ne vo baillf pas trau de peinna po mè redressi. Vo lâi pouâide rein, to parâ: su clliotsen du que su fê!

MARC A LOUIS.

LA FEMME ET LA GUERRE

Les hommes, dans leur grande majorité, acceptent la guerre, ses horreurs, ainsi que ses multiples et terribles conséquences. Il est vrai qu'ils ne peuvent faire autrement. C'est leur excuse.

Chez les femmes, en général, il n'en est pas de même. Contrairement à leur habitude, touchant les affaires politiques ordinaires, elles ne sont point du tout indifférentes aux terribles événements actuels. Comment, d'ailleurs, le seraient-elles, puisqu'elles patissent au même degré que l'homme, de la conflagration qui bouleverse, en Europe, la vie de tous? Les femmes lisent, ces temps, avec passion les journaux et, en dépit des recommandations officielles, donnent libre essor à leurs sentiments, sans souci de la galerie et, parfois aussi, avec une certaine inconscience des conséquences de leur franchise. Peut-on bien les en blâmer? Non, certes. La franchise n'est pas déjà si commune.

La femme et, c'est peut-être une de ses qualités, en certaines circonstances, est moins habile que l'homme à réprimer l'expression de ses grandes joies, de ses grandes douleurs, de ses grandes sympathies, de ses grandes haines, de ses ardentess espérances. Il faut que ça sorte. Tant mieux ou tant pis pour qui reçoit!

Dans la guerre actuelle, la femme, contrairement à l'homme, n'envisage pas l'avenir. C'est trop éloigné. Elle ne voit que le présent et ne se préoccupe que des coups qui s'échangent. Elle peut, suivant ses affinités et ses sympathies, en même temps se réjouir avec le vainqueur et donner libéralement au vaincu toute la compassion dont elle seule est capable. Le cœur, chez elle, marche presque toujours de pair avec la raison. Il ne perd jamais ses droits. Et quand c'est à sa bonté et à son dévouement qu'on fait appel, la femme ne voit plus rien autre que son devoir. Il n'y a pas plus n'ennemis ni amis: il n'y a que des malheureux à aider. Et c'est son affaire.

Si l'avenir ne lui chaut guère, la femme ne se

¹ « L'a latsi », il s'est évanoui.

soucie pas davantage de tout ce qui a précédé la conflagration. Toutes les intrigues de la politique internationale, qui depuis longues années ont préparé les événements actuels, ne l'intéressent que médiocrement. Elle ne voit que le fait brutal qui en est la conséquence; et son cœur se révolte. Elle ne conçoit pas que des humains puissent s'entretenir, comme ils le font aujourd'hui, avec une rage insensée. Elle s'explique moins encore qu'il n'y ait personne au monde pour arrêter instantanément cette horrible boucherie : « Halte-là ! Cessez le feu ! »

Aussi les hommes, les gouvernements, les peuples qui tolèrent un pareil carnage sont tombés bien bas dans l'estime féminine.

Et l'on comprend ainsi la réplique de cette brave femme à son mari, qui lui énumérait toutes les péripéties de cette guerre atroce, en exprimant la crainte qu'elle dure plus qu'on ne pensait et qu'elle ait de terribles conséquences économiques :

— Eh bien, voyons, toi, ne sais-tu donc pas leur z'écrire qu'y s'en finissent ! C'est une honte ! Eh ! mon té, ces hommes, ça n'a pas de sang dans les veines ! Ah ! si c'était nous !...

J. M.

LA SUISSE UNE ET INDIVISIBLE

La Suisse est une et indivisible. Nous avons voulu le rappeler, samedi dernier, en insistant sur la nécessité qu'il y a pour nous, dans les graves circonstances actuelles, d'affirmer notre qualité de Suisses, avant tout, et d'oublier, le plus possible, tout ce qui peut trop trahir et accentuer la diversité des races, des langues, des confessions, que présente notre pays.

Sans doute, cette nécessité n'exclut pas la diversité de nos sympathies, touchant les nations qui nous entourent. D'ailleurs, de cette diversité, inévitable, le lien confédéral ne saurait paître, pour autant que ces sympathies se manifestent avec une sage modération et dans un sentiment de respect réciproque.

Dans les circonstances présentes, il y a, semble-t-il, quelque intérêt à rappeler que, au cours des événements, nos cantons, de leur propre gré, se sont groupés, estimant avec raison trouver, dans le système fédératif suisse, le plus sûr garant de leur indépendance respective, dans la mesure compatible avec les intérêts généraux de la communauté.

L'histoire de tous nos cantons témoigne de leur libre et volontaire adhésion à la Confédération helvétique, et ce doit leur être une raison de plus pour y rester fidèlement attachés, quoiqu'il advienne.

Le peuple vaudois, dont les sympathies, en domaine étranger, sont, dans leur majorité, incontestablement orientées vers la France — et c'est bien naturel — et qui a plus d'un sujet de reconnaissance envers ce pays auquel il doit, entre autres, en bonne partie, son indépendance, est resté sourd aux propositions, pourtant alléchantes, qui lui furent faites. Il a voulu rester Suisse et neutre, non plus comme sujet, mais à titre de peuple souverain, comme les autres Confédérés. Ainsi en témoignent les pages suivantes de notre histoire, qu'a résumées, à l'intention du *Conteur*, M. L. Mogeon, et dont l'intérêt n'a guère vieilli.

(Réd.)

[L'échec de la République rhodanique.]

Un pour tous, tous pour un.

I

(D'après des documents renfermés aux Archives cantonales vaudoises.)

Y a-t-il un esprit suisse ? Les 22 cantons de la Confédération forment-ils un tout homogène ou bien les particularités de chacun d'eux permettent-elles de parler d'une opposition entre la Suisse latine et la Suisse germanique ? Nous laissons à d'autre

le soin de résoudre doctement cette question, pour observer un fait instructif qui se produisit en 1798, époque de l'invasion française en Suisse, provoquée par les événements qui se passaient dans le Pays de Vaud. Les Bernois allaient le perdre, et le 5 mars vit la chute de leur capitale. Mais un gouvernement provisoire s'y installait en même temps et se mettait en relations avec l'Assemblée provisoire vaudoise pour renouer « les heureuses relations d'amitié et d'union fraternelle qui existaient précédemment entre les peuples bernois et vaudois ». Les « oligarques » avaient fait place aux hommes de confiance du peuple et les Vaudois étaient restés Suisses.

Le général Brune, commandant des troupes françaises « en Helvétie », s'était cependant mis en tête une idée. Les sympathies françaises accentuées du comité de Réunion de Lausanne et diverses manifestations, plus ou moins sincères, l'avaient conduit à la persuasion que des gens de mentalités aussi différentes que les Suisses de langue allemande et ceux de langue française ne devaient pas vivre côté à côté.

Un ballon d'essai avait été lancé déjà à Lausanne les premiers jours de janvier. Il faut croire que l'entreprise apparut vite comme risquée, car on s'empressa de rassurer la population.

Ce que les Vaudois demandaient avec insistance, c'était la réunion des Etats de Vaud. Ils avaient envoyé à leur souverain de nombreuses pétitions que celui-ci eut l'imprudence, se croyant invulnérable, de ne vouloir examiner que séparément, afin de mieux pouvoir mater la résistance qui se dessinait. Les Vaudois proclamèrent donc leur indépendance, mais déjouèrent le calcul de ceux dont le plan était de couper tout lien les unissant à la Suisse. Ils n'avaient pas vécu trois siècles et demi sous le régime de LL. EE., « régime paternel », selon la formule, sans apprécier la valeur de ce petit pays au glorieux passé, dont Berne fut l'un des brillants soutiens avant le régime autocratique.

Frédéric-César de La Harpe, l'habile metteur en scène, avait envoyé de Paris des instructions pour l'établissement d'une « République lémanique » devant former l'un des chaînons de la « République helvétique une et indivisible » composée de tous les cantons dès qu'ils auraient « secoué le joug de la tyrannie, resserré les liens de fraternité et d'amitié ».

Le 10 février, l'Assemblée provisoire vaudoise, qui, la veille, avait adopté le projet de constitution de la République helvétique une et indivisible, proclama solennellement l'indépendance du peuple vaudois. Des instructions furent envoyées pour la constitution des assemblées primaires devant nommer le corps électoral chargé de choisir les députés et sénateurs à envoyer à Aarau. L'enthousiasme paraissait grand, aussi bien chez les membres de l'Assemblée provisoire, qui avaient été unanimes pour l'acceptation du projet, que parmi le peuple, qui aspirait à être seul chez lui et à ne plus nécessiter la présence, précieuse au début, mais gênante par sa prolongation, de soldats étrangers pour la subsistance desquels il avait fallu consentir un emprunt de 700,000 livres.

Le 4 mars, coup de théâtre. L'Assemblée provisoire vaudoise venait de prendre connaissance avec joie du rapport de ses délégués auprès du Directoire, Monod, Laflèche, de Beauisore et Bergier de Jouxte, Frédéric-César de La Harpe était accrédité pour servir de lien entre la nation française et la « nation vaudoise ». Mais, dans cette même séance, au moment où on allait se séparer, deux membres du comité de Nyon demandent à lire une lettre dont est porteur le citoyen Monachon, qu'ils introduisent. Ici, nous transcrivons le procès-verbal :

« Les représentants du peuple retournent à leurs sièges ; ils attendent avec impatience ; mais quelle est leur surprise, quel est leur chagrin, en voyant le citoyen Monachon déposer un extrait non authentique à la vérité, mais toujours alarmant d'une lettre du Directoire adressée au citoyen Desportes, résident français, à Genève ; cet extrait porte que sur les réclamations qui lui ont été présentées par l'universalité des patriotes vaudois et suisses, en général, le Directoire exécutif a changé son plan relativement à notre sort politique et arrêté qu'il ne s'agirait plus pour nous de république helvétique, mais d'une réunion avec le Valais et les Balliages italiens, ou peut-être d'une érection en république lémanique, isolée, indépendante et sous la protection de la France. »

D'abord l'Assemblée n'ajoute pas foi à cette nouvelle et l'un de ses membres propose même que le porteur ait à garder les arrêts jusqu'à son entière vérification. Mais ensuite, afin de prévenir le mot dont elle vient d'entendre la première menace, il est décreté d'envoyer aussitôt à deux de ses membres, les citoyens Gex et Perdonnet fils, auprès du général Brune, pour avoir de lui des renseignements authentiques sur cette lettre et son contenu et lui exprimer le vœu qu'elle prononce de la manière la plus unanime et la plus énergique de demeurer réunis à un tout helvétique. »

Voici le texte de la lettre lu par Monachon :

« Le Directoire exécutif, après avoir pesé les observations qui lui ont été présentées au nom de l'universalité des patriotes vaudois et valaisans, a pensé qu'il ne devait pas insister sur une réunion de ces peuples à ceux de l'Helvétie, mais il a pensé aussi qu'il était du plus grand intérêt, tant pour les deux peuples que pour la république française et cisalpine, que le Pays de Vaud, le haut et le bas Valais et les Balliages italiens se fondissent en une seule République, si mieux ils l'aiment, ce qui serait peut-être préférable former 3 républiques qui seraient confédérées entre elles et alliées à la République française. Dans cette dernière hypothèse il conviendrait que chacune des trois républiques eût à peu près la même constitution calquée autant que possible sur le projet qui a déjà été accepté par le Pays de Vaud, en tenant bien strictement au système d'une parfaite égalité politique à la division du corps législatif en 2 conseils peu nombreux et à l'établissement d'un directoire exécutif, sauf que ce directoire pourrait au lieu de 5 membres n'en avoir que 3 et qu'il pourrait pour plus grande économie remplir toutes les fonctions attribuées par le projet dont il vient d'être parlé aux administrations centrales. Le Directoire exécutif vous invite à faire connaître les dispositions sur ces différents points et à faire ensuite que sur le tout il soit pris une très prompte détermination, vous sentez en effet que tout retard en ce genre pourrait devenir extrêmement funeste. »

(Du 9 ventôse an 6, 28 février 1798.)

Sur ce, l'Assemblée provisoire écrit à Brune ces mots que Gex et Perdonnet devaient lui remettre :

«... Citoyen général, nous avons compté sur la parole que vous nous avez transmise au nom de la grande nation ; nous avons accepté la constitution que le Directoire avait approuvée ; le peuple entier de notre canton l'a acceptée, nous l'avons reçue comme un présent de sa magnanimité et de sa sagesse ; aujourd'hui que toutes nos vues et tous nos vœux et tous nos efforts ont tendu à ce but, ce bienfait nous serait-il soudainement retiré ?

« On nous apprend dans cette lettre qu'on a dit au Directoire que l'universalité des habitants du Pays de Vaud ne voulait pas de la constitution helvétique. Vous savez, général, combien cette assertion est erronée et que l'universalité des Vaudois veut cette constitution et sentira avec amertume la douleur d'en être privé... »

La lettre se termine par ces mots :

« Vive la Grande nation, vive la République helvétique une et indivisible (les mots soulignés sont biffés à la plume dans le brouillard que nous avons sous les yeux), vive le brave général Brune. »

La délégation rend compte de sa mission le 6 mars. Les citoyens Perdonnet fils et Gex-Oboussier rapportent que « le général n'a point ouï parler de la prétendue lettre dont la copie présentée par le citoyen Monachon avait si fort alarmé, deux jours auparavant, les patriotes helvétiques. Le projet en lui-même lui est aussi parfaitement inconnu. »

(A suivre.)

L. MOGEON.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choraliens, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce ::

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.